

REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources Hydrauliques



Pôle Régional de Recherche Développement Agricole du Nord-Est PRRDA-NE



- 📍 Institution de la recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricole, 30 Rue Alain Savary 1002 Tunis Belvédère Tunisie
- ☎ /Fax (00216) 71 791 670 / (00216) 71 796 170
- ✉ prrd.nord_est@iresa.agrinet.tn azouz.dalel@iresa.agrinet.tn

Sommaire

Mot de la coordinatrice	3
2020 en chiffres	4
Faits marquants	4
Regard sur les activités entreprises en 2020	5
Plateformes de production fourragère et animale	6
Plateformes grandes cultures	13
Ateliers et visites	14
Ressources humaines	16
Visibilité	16

Mots de la coordinatrice



Dalel Toumi Azouz

Les activités agricoles dans les gouvernorats du Nord-Est de la Tunisie (Nabeul, Ariana, Mannouba, Ben Arous et Tunis) sont bien diversifiées. 34 % des terres cultivées sont réservées à l'arboriculture, 33 % à la céréaliculture, 17 % aux cultures fourragères, 11% aux cultures maraîchères et uniquement 4% aux légumineuses à graines.

Bien que l'équipe du pôle de Recherche Développement Agricole du Nord-Est est extrêmement restreinte, les activités du PRRDA-NE liées au transfert du savoir et du savoir faire, initiées les deux dernières années, sont en développement et en amélioration continus. En effet, le nombre de plateformes de transfert installées et suivies a augmenté pour atteindre 14 plateformes. Les secteurs concernés se diversifient d'une campagne à une autre.

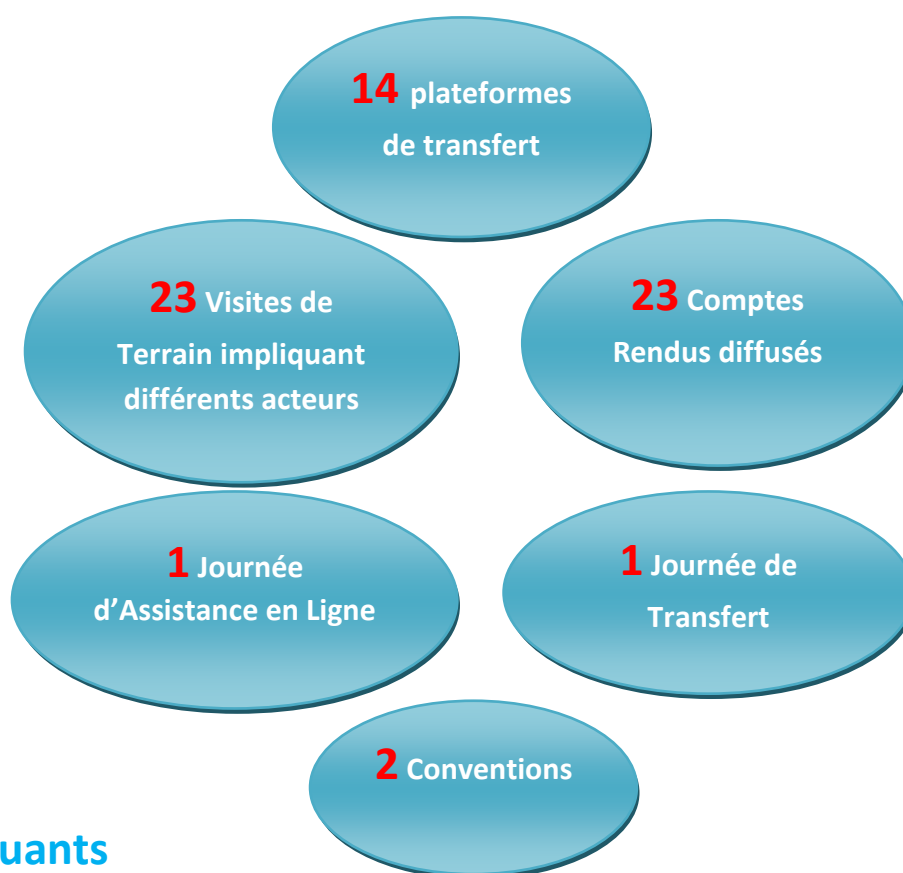
Tenant compte de l'importance des systèmes d'exploitations intégrés, la base de ces activités entamées depuis 2018 était l'intégration des productions fourragères et animales, et ce à fin d'encourager les éleveurs à produire leurs fourrages ; à minimiser le recours à l'approvisionnement en aliment sur le marché et améliorer la rentabilité de l'exploitation. Les nouvelles obtentions fourragères et les paquets techniques revisités ont constitué une assise de base dans ces interventions.

En 2019, les plateformes de production animale et fourragère ont pris une forme plus élaborée faisant intégrer les différents acteurs. Ces nouvelles plateformes ont couvert trois gouvernorats à savoir Nabeul, Ariana et Mannouba et ont impliqué à la fois les exploitations privées et étatiques. Ses activités ont été aussi élargies pour s'intéresser à l'intégration « aquaculture – agriculture » et ce à travers une plateforme multipartite.

Pour contribuer à l'amélioration des systèmes de cultures trop orientés vers la monoculture et pour encourager les assolements permettant une reconstitution de la fertilité des sols, de nouvelles obtentions de légumineuses à graines ont fait l'objet de plateformes de transfert en 2020.

2020 en chiffres

- Installation de **14** plateformes de transfert
- Signature de **2** conventions.
- Organisation d'une journée de transfert des résultats de la recherche.
- Organisation de **23** visites de terrain impliquant différents acteurs
- **23** comptes rendus techniques et scientifiques diffusés aux différents acteurs et partenaires
- Contribution à un master en gestion génétique du cheptel
- Une journée d'assistance en ligne



Faits Marquants

Extension des plateformes :

L'année 2020 a été caractérisée par l'installation d'un nombre de plateformes (14 plateformes) qui s'élève au double de celles installées en 2019 (7 plateformes).

Les secteurs considérés par ces plateformes se diversifient davantage pour s'intéresser aux légumineuses à graines. L'objectif est d'une part la promotion de nouvelles obtentions prometteuses et rentables et de l'autre part, l'incitation à l'adoption d'un assolement et de paquets techniques adéquats permettant une amélioration de la fertilité des sols.

Encadrement d'un chantier d'ensilage à distance

Le programme d'intervention au titre de la campagne 2019-2020 comportait l'introduction de la technique de l'ensilage sur la plateforme de production animale et fourragère installée à Kalaat Andalous chez un éleveur n'ayant jamais pratiqué cette technique.

La période propice pour l'ensilage ayant coïncidé avec les conditions du confinement général dictée par la pandémie COVID -19, le chantier a été alors techniquement assisté par télé travail via des sessions audio et des sessions vidéo sur Messenger et ce le 13 Avril 2020.



Parcelle de triticale pour ensilage

Signature de deux conventions

Pour une meilleure implication des différents acteurs dans les activités de transfert des résultats de la recherche, du savoir et du savoir faire, deux conventions ont été signées :



Convention PRRDA-NE et Agro Combinat Takelsa



Convention tripartite: PRRDA-NE- Laboratoire des Grandes Cultures - CRDA Nabeul

Regard sur les activités entreprises en 2020

- ✓ Les plateformes de transfert dans le domaine de la production animale et fourragère
- ✓ Les plateformes de transfert dans le domaine des grandes cultures
- ✓ Ateliers et visites

1. Les plateformes de transfert dans le domaine de la production animale et fourragère

- Suivi des plateformes installées au titre de la campagne 2019-2020
- Installation de nouvelles plateformes au titre de la campagne 2020-2021

1.1 suivi des plateformes de la campagne 2019-2020

Au cours de cette campagne, six plateformes de transfert dans le domaine de la production animale et fourragère ont fait l'objet de suivi et d'assistance. Ces six plateformes sont réparties à raison de deux plateformes dans chacun des gouvernorats de Ariana, Mannouba et Nabeul :

Gouvernorat Ariana :

- ✓ Plateforme Kalaat Andalous chez Mr Abdelbasset Guezmir,
- ✓ Plateforme Sidi Thabet à la société Agritech

Gouvernorat Mannouba :

- ✓ Plateforme dans la région de Mallaha chez Mme Fatma Atouani,
- ✓ Plateforme Tébourba à la SMVDA Essaada

Gouvernorat Nabeul :

- ✓ Plateforme Beni khalled à l'agro-combinat Intilaka de l'OTD,
- ✓ Plateforme Menzel Témime, chez un agriculteur de la région «Rainine»

Neuf visites de suivi, d'encadrement et d'assistance ont été réalisées. Tous les acteurs ont été impliqués dans ces visites. Les comptes rendus de ces visites et les recommandations y afférentes ont été largement partagés avec les différents acteurs et partenaires.

L'assistance technique a concerné l'assolement, le réglage du semoir & la densité de semi, la fertilisation, l'identification de la flore adventice dominante, le désherbage, la lutte contre certaines maladies fongiques, le réglage du pulvérisateur, le mode et le stade d'exploitation ...

Gouvernorat Ariana :

Plateforme Kalaat Andalous: Cette plateforme comporte les quatre parcelles suivantes:

- Parcelle Association vesce avoine (2/3 Vesce Mghila et 1/3 Avoine Zarga)
- Parcelle Triticale "Our"
- Parcelle Sulla
- Parcelle Triticale Vivacio semée par des semences certifiées et comparée à une parcelle semée avec des semences autoproduites



L'exploitant de cette plateforme, a assisté au cours de la campagne 2018-2019 à une journée école de terrain organisée par le PRRDA- NE concernant la technique de l'ensilage. Il a manifesté son intérêt pour l'adoption de l'ensilage.

Durant le confinement général dicté par la pandémie COVID -19, l'exploitant a bénéficié d'une assistance à distance pour le chantier d'ensilage réalisé par le triticales issue des semences autoproduites. L'opération a bien réussi, l'exploitant en est satisfait, il a remarqué une amélioration dans la production laitière de son troupeau et à décidé d'adopter la technique au cours des prochaines campagnes.

Ce même éleveur était satisfait par les résultats de la culture du Sulla ainsi des autres parcelles (triticales Our, triticales Vivacio & association). Il les a reconduites dans le plan de son exploitation au titre de la campagne 2020-2021.

Plateforme Sidi Thabet : Cette plateforme comporte deux parcelles :

- Parcelle Association Triticale-Vesce (40% Triticale El khir et 60% Vesce Mghila)
- Parcelle Triticale Vivacio

Le foin d'association produit était équilibré, avec une bonne proportion de la vesce. Des échantillons du foin de l'association vesce triticales de la plateforme et du foin de l'avoine (de exploitation) ont été prélevés sur les balles pour analyse aux laboratoires. **Les résultats ont montré un taux de matière azotée nettement plus élevée pour le foin d'association. Les responsables de la société ont alors décidé d'étendre les superficies destinées aux associations fourragères.**



La parcelle triticales « Vivacio » était destinée à la production de grains. La récolte a été utilisée pour étendre la superficie réservée à l'**association vesce triticales** au titre de la **campagne 2020-2021.**

Gouvernorat Mannouba :

Plateforme Mallaha : cette plateforme comporte six parcelles

1. Parcelle Association Vesce Avoine (2/3 Vesce Mghila et 1/3 Avoine Zarga)
2. Parcelle Association triticales-vesce (40% Triticales El khir et 60% Vesce Mghila)
3. Parcelle Triticales "Our"
4. Parcelle Triticales Vivacio
5. Parcelle Orge Lemsi
6. Parcelle Vesce de narbonne variété «**Faïza**», inscrite au catalogue en 2019

Malgré le manque de pluie, l'état général des différentes parcelles de la plateforme est acceptable.



Vesce de Narbonne variété « Faïza »



Orge « Lemsi »

Globalement, les résultats des différentes parcelles sont moyens et en dessous du potentiel de chaque espèce et variété. Le site a été bien affecté par la sécheresse absolue (zéro mm) des mois de janvier et février 2020.

Des échantillons des foins ont été prélevés sur les balles et ramenés pour analyse en comparaison avec le foin d'avoine de l'exploitation. Les résultats ont fait ressortir des teneurs en matière azotée et en matière azotée digestible pour les foins d'associations (vesce avoine et vesce triticales) nettement supérieures à celles du foin d'avoine de l'exploitation, avec des taux meilleurs pour le foin de l'association vesce triticales.

Ainsi, il a été recommandé de procéder à la multiplication de la vesce pour assurer une autonomie en semences destinées aux cultures d'associations fourragères.

Les graines de la vesce de Narbonne récoltées seront multipliées la campagne suivante pour obtenir une quantité suffisante permettant son introduction dans la formulation de l'aliment concentré qui sera produit à la ferme.

La culture du triticales a été aussi introduite dans le plan de l'exploitation.

Plateforme Tébourba

- Parcelle Sulla : recommandée pour améliorer la qualité du sol et des fourrages produits.
- Parcelle Fétuque : recommandée pour valoriser un terrain marécageux caractérisé par une texture argileuse et une salinité élevée du sol.

La parcelle de Sulla a bien été exploitée en verdure. Elle est objet de satisfaction. L'exploitant a programmé l'extension de la parcelle par trois nouveaux hectares.

L'exploitant a aussi programmé l'extension de la parcelle de fétuque sur deux nouveaux hectares.

- **Conduite et diagnostic du troupeau:** tenant compte de l'importance du troupeau comportant plus que 400 brebis noir de thibar, du potentiel de l'exploitation et des possibilités d'amélioration, une visite de l'exploitation a été réservée à son diagnostic. Des recommandations ont été formulées pour corriger les pratiques non adéquates identifiées et qui concerne la nutrition animale, la gestion de la reproduction et la gestion génétique du troupeau.



Ainsi, et suite à la discussion à propos de la conduite du troupeau lors de la visite de diagnostic, le chef de l'exploitation a décidé d'introduire les cultures d'association fourragères dans le plan de son exploitation comme première action d'amélioration.

Gouvernorat Nabeul

Plateforme Beni Khalled : Cette plateforme comporte trois parcelles

- Parcelle Triticale Vivacio
- Parcelle Association Vesce - Triticale (60% Vesce INRAT 303 et 40% Triticale Vivacio)
- Parcelle Orge Lemsi

Les trois parcelles ont été fortement envahies par l'oxalis. Il a été recommandé d'entamer l'élaboration d'une stratégie de lutte intégrée contre l'oxalis intégrant les rotations des cultures, la fertilisation phosphatée, le désherbage chimique ainsi que le travail ciblé du sol et le bon choix des dates de semis.

- ✓ La parcelle de **triticale** Vivacio, a été récoltée en grains. La récolte a été divisée en deux lots, un lot pour la multiplication de semences de triticale à fin d'introduire l'espèce dans le système de rotation (assurant l'auto approvisionnement en semences), et un autre lot pour produire le foin d'association vesce – triticale la campagne suivante.



- ✓ La parcelle de l'association **vesce - triticale:** l'oxalis et la sécheresse de janvier-février ont entravé le développement du triticale au profit de la vesce, espèce dominante dans le mélange. La parcelle a été récoltée en graines. La récolte est composée de grains de vesce à hauteur de 90%. Elle a été divisée en deux lots : un lot destiné à la production de foin d'association après ajustement des proportions des deux espèces, l'autre lot est utilisé pour la multiplication des semences de vesces à fin d'assurer l'auto approvisionnement.



L'équipe chargée de production fourragère à l'agro-combinat a bénéficié d'un extrait des règles de réussite la récolte mécanique des graines de vesce.

Plateforme Menzel témime : Cette plateforme comporte deux parcelles.

- Parcelle Triticale Vivacio
- Parcelle Association vesce - triticale (60%Vesce Mghila et 40% triticale Vivacio)



- ✓ La parcelle d'association a été coupée en foin. L'agriculteur en est très satisfait.
- ✓ La récolte de la parcelle Triticale Vivacio a été récoltée en grains.

L'agriculteur a relevé une amélioration de la production laitière de ses vaches suite au pâturage de la parcelle d'association après la coupe du foin. Étant très satisfait par le triticale, il a gardé la semence pour la campagne prochaine.

La campagne 2019-2020 a été caractérisée par une sécheresse absolue au cours des mois de janvier et de février 2020. Le manque de pluie enregistré a affecté les rendements réalisés d'une manière plus ou moins importante selon les conditions de chaque site.

Valorisation scientifique des plateformes

Les exploitations identifiées et choisies pour l'installation des différentes plateformes de transfert, ont fait objet d'étude en gestion génétique du cheptel dans le cadre d'un **master** intitulée « *Evaluation génétique des troupeaux de bovins laitiers périurbain : cas des gouvernorats d'Ariana et Ben Arous* ».

1.2 Installation de nouvelles plateformes au titre de la campagne 2020-2021

Suites aux résultats obtenus sur les plateformes installées au cours de la campagne 2019/2020, les différents exploitants ont proposé la poursuite de ces activités. D'autres exploitants ont aussi manifesté leur intérêt aux plateformes et ont sollicité l'équipe pour les intégrer au programme 2020-2021. Des visites de diagnostic ont été alors entreprises, et un nouveau programme (au titre de la campagne 2020-2021) a été établi. Il comprend six sites en reconduction et s'est élargi sur quatre nouvelles exploitations couvrant de nouvelles régions.

Ces dix plateformes sont constituées comme suit :

Gouvernorat Ariana

1.2.1 Plateforme Kalaat Andalous, chez Abdelbasset Guezmir

En plus des cultures introduites la campagne précédente (Triticale Our, Triticale Vivacio, Avoine « Zarga »), et du suivi de la parcelle du Sulla en sa deuxième année, cette plateforme comporte :

- Une parcelle de Vesce variété « **INRAT VS 15** » pour la production de semences.
- Une parcelle d'essai d'un mélange de céréales comportant : ¼ Triticale Our + ¼ Triticale Vivacio + ¼ Orge Lemsi + ¼ Avoine Zarga, semée à la dose de 150kg/Ha sur une superficie d'environ 1.5 Ha. Ce mélange peut être utilisé pour l'affouragement en vert ou pour l'ensilage.

1.2.2 Plateforme Sidi Thabet, à la SMVDA Agritech

Cette plateforme consiste en l'extension des superficies réservées aux associations et une parcelle de production de semence de vesce (pour auto approvisionnement). Elle comprend :

- 5 ha d'association « Vesce Mghila - Triticale Vivacio ».
- 5 ha Association « Vesce Mghila -Avoine locale Hamra »
- ~ 1 ha Vesce Mghila (pour production de semence)

Gouvernorat Mannouba

1.2.3 Plateforme Mallaha, chez Fatma Atouani

L'agricultrice était bien satisfaite par les technologies transférées au cours de la campagne précédente. Elle a programmé de reconduire les cultures introduites au titre de la campagne précédente: triticale Our, triticale Vivacio, Orge Lemsi et la Vesce de Narbonne « Faïza ».

Pour améliorer le plan de l'exploitation au titre de la campagne 2020-2021, il a été aussi convenu d'installer les parcelles suivantes:

- Vesce « Mghila » pour production de semence à fin de pallier au problème de disponibilité de semence sur le marché.
- Association fourragère pour l'exploitation en vert et parcours: Triticale OUR – Triticale Vivacio Orge Local et Orge Lemsi)

1.2.4 Plateforme Lansarine, chez Mohamed Kochbati

Ayant remarqué les résultats et les améliorations obtenues chez Mme Fatma, monsieur Kochbati a montré son intérêt et sa prédisposition à l'installation d'une plateforme sur son exploitation. Pour la campagne 2020-2021, cette plateforme comporte une parcelle d'association fourragère : Vesce « Mghila » Avoine « Zarga ». Elle a pour objectif d'initier l'agriculteur à la production de foin d'association.

1.2.5 Plateforme Tébourba, à la SMVDA Essaada

Satisfait des résultats des parcelles de sulla et de fétuque installées au titre de la campagne 2019 -2020, l'exploitant a décidé d'étendre les superficies réservées à ces deux cultures. Aussi, il est devenu favorable à l'introduction des associations fourragères et à la diversification des cultures fourragères. Ainsi, cette plateforme comporte aussi :

- Une parcelle d'association vesce avoine
- Une parcelle d'association Vesce Triticale
- Une parcelle de Triticale « Vivacio »
- Une parcelle de Triticale « Our »

Gouvernorat Ben Arous

Les trois plateformes de Ben Arous sont nouvelles. Elles sont toutes installées chez des éleveurs qui produisent une partie importante du fourrage nécessaire à leur cheptel.

1.2.6 Plateforme Borj Sougui, chez Randa Harrabi

- Parcelle d'association Vesce INRAT 303(60%) et triticale Vivacio (40%)
- Parcelle Triticale « Vivacio » pour production de grains
- Parcelle Vesce « INRAT 303 » pour production de grains

1.2.7 Plateforme Fouchana, chez Ali Ferchichi

- Parcelle Triticale « Vivacio »
- Parcelle production des semences « Vesce INRAT 303 »
- Parcelle Association Vesce « INRAT 303(60%) » et Triticale « Vivacio » (40%)

1.2.8 Plateforme El Bakbaka, chez Mohamed Amin Merghni

- Parcelle Triticale « Vivacio » pour production de grains

Gouvernorat de Nabeul

1.2.9 Plateforme Beni Kalled, à l'agro combinat Intilaka

Satisfaits des introductions de la campagne précédente et conscients de l'importance des résultats de la recherche agricole, les responsables de l'agro-combinat ont opté, dans un processus d'amélioration progressive, à l'extension des superficies réservées aux associations fourragères. Ils ont aussi programmé la multiplication des semences de vesce, du triticale Vivacio et de l'orge Lemsi pour auto approvisionnement. La plateforme comporte :

- 4 ha de l'association Vesce « INRAT 303 »-Triticale « Vivacio »
- 3 ha Vesce « INRAT 303 » Production des semences
- 1.5 ha Triticale « Vivacio »
- 0.5 ha Orge « Lemsi »

1.2.10 Plateforme Takelsa, à l'agro combinat Takelsa – Oued Abid

Sur ce site, la plateforme est à sa première année. Après diagnostic et concertation avec les responsables de l'agro-combinat, il a été convenu d'installer et de suivre les parcelles suivantes :

- Parcelle d'association «Vesce **INRAT 303 (60%)** - Triticale **Vivacio (40%)**»
- Parcelle d'association « Vesce **INRAT303 (70%)** - Avoine **Fretissa (30%)**»
- Parcelle de la Vesce narbonne variété «**Faïza**», inscrite au catalogue en 2019

2. Les plateformes de transfert dans le domaine des Grandes Cultures (Légumineuses)

Pour contribuer à la promotion des nouvelles obtentions végétales du système national de la recherche agricole, le Pôle Régional de Recherche - Développement Agricole du Nord- Est, en commun accord avec le laboratoire des grandes cultures de l'INRAT, a programmé l'installation de plateformes de transfert pour deux variétés de féverole et deux variétés de pois chiche d'hivers inscrites et récemment mises sur le marché.

L'identification et le choix des exploitations hôtes a été faite selon une approche participative qui intègre les chercheurs et les représentants régionaux et locaux du développement. Il a été convenu de retenir des éleveurs réceptifs et dont l'exploitation intègre l'élevage, la production fourragère et les légumineuses.

Au titre de la campagne 2020-2021, ces plateformes ont été installées aux gouvernorats de Mannouba, Ariana et Nabeul. Nous avons :

2.1 Plateforme Ariana

A l'Ariana, le site choisi pour les deux espèces, féverole et pois chiche, est la zone de **Kalaat Andalous**. Les parcelles ont été installées chez l'agriculteur Nouredine Belhaj Hammouda. Sur ces parcelles, les variétés objet de plateforme sont :

- La variété de féverole « **Najeh** »
- La variété de pois chiche « **Rebha** ».

2.2 Plateforme Mannouba

A Mannouba, le site choisi pour les deux espèces, féverole et pois chiche, est la région de **Lansarine** à Tébourba. Les parcelles ont été installées chez l'agriculteur Tarek Zemzemi. Ce dernier valorise le fumier de son cheptel sur son exploitation, par épandage. Les variétés affectées à cette plateforme sont :

- La variété de féverole « **Chourouk** »
- La variété de pois chiche « **Nour** ».

2.3 Plateformes Nabeul

Tenant compte de l'importance des légumineuses à graines, il a été convenu que le programme au gouvernorat de Nabeul comporte les deux variétés de féverole et les deux variétés de pois chiche d'hivers. Les parcelles de féverole et de pois chiche ont été respectivement installées aux délégations de Menzel Bouzelfa et Menzel Témime et ce tenant compte de la vocation de ces régions.

Ces plateformes ont été installées au cours du mois de décembre 2020 comme suit :

A Menzel Bouzelfa, les plateformes de la culture de **féverole** ont été installées dans la région dite « Rahma » caractérisée par un système de culture intégré. Deux agriculteurs - éleveurs ont été retenus pour cultiver chacun une variété de féverole dans son exploitation. Il s'agit de messieurs Kilani Dardouri et Omar Dardouri Nous avons:

- ✓ Plateforme féverole variété « **Chourouk** » chez Kilani Dardouri
- ✓ Plateforme féverole variété « **Najeh** » chez Omar Dardouri

A Menzel Temime, deux régions connues par la culture du pois chiche de printemps ont été identifiées pour l'introduction du pois chiche d'hivers. Dans chacune de ces régions, un agriculteur éleveur a été sélectionné pour cultiver une variété de pois chiche d'hivers d'hivers. Nous avons :

- Plateforme de pois chiche d'hivers variété « **Rebha** » chez Hamed Chouchan, à Tamezrat
- Plateforme de pois chiche d'hivers variété « **Nour** » chez Naïm Ben Brahim, à Skalba

Ateliers et visites de transfert

Les conditions du confinement dictées par la pandémie Covid-19 ont nettement limité ce type d'activité. Toutefois, en réponse aux demandes de différents acteurs dans le secteur viticole et d'arboriculture fruitière, le PRRDA-NE en partenariat avec les chercheurs du laboratoire de biotechnologie appliquée à l'agriculture de l'INRAT a organisé :

- Une journée d'information sur « Les maladies du bois de la vigne »
- Une visite de terrain dans des vergers de vigne et de figuier

1- Journée d'information sur « Les maladies du bois de la vigne »

Dans le cadre du transfert et de la valorisation des résultats de recherche relative à la lutte contre les maladies du bois de la vigne, et pour répondre aux demandes des différents acteurs dans le secteur viticole, le pôle régional de recherche développement agricole du Nord Est a organisé, en partenariat avec l'institut national de la recherche agronomique de Tunis, une journée d'information intitulée « **les maladies du bois de la vigne : diagnostic et moyens de lutte** ».

Plus que 60 participants, dont 53% sont des professionnels, ont suivi avec intérêt les différentes interventions et ont souligné l'importance de la thématique. Il a été aussi recommandé d'encourager le partenariat public privé dans le domaine agricole et d'encourager l'installation des start - up innovants émanant des résultats de la recherche et apportant des solutions aux problématiques du secteur.



2- Visites de terrain

Les agriculteurs de la région de Mornag ont soulevé le problème de dessèchement et de dépérissement du figuier et de la vigne, et ont demandé l'intervention du PRRDA-NE pour l'identification des causes des solutions disponibles.

Ainsi, le PRRDA-NE en collaboration avec les chercheurs du laboratoire de biotechnologie appliquée à l'agriculture de l'INRAT a organisé une visite de terrain pour prospection, diagnostic de terrain et prélèvement d'échantillons nécessaires. Il en ressort :

Les arbres de figuier présentent des attaques au niveau du tronc et des branches. Le grattage fait montrer la présence des larves du scolyte du figuier: *Hypocryphalus scabricollis* et la pourriture du bois aux alentours.

Des recommandations ont été formulées (incinérer le bois de taille immédiatement, faire une taille orientée pour éliminer les branches desséchées et limiter la contamination, raisonner les traitements insecticide selon la dynamique de la population de l'insecte, procéder au grattage local de l'écorce au niveau des symptômes d'attaque & appliquer localement l'insecticide et faire un traitement fongicide contre champignon associé).



Sur les ceps de vigne desséchés et symptomatiques, les coupes du bois révèlent la présence de dessèchement typique des champignons du bois.

Il a été recommandé de procéder à l'élimination systématique des branches et des parties de branches desséchées et faire un traitement fongique

La parcelle fera l'objet d'un suivi et d'étude à partir du démarrage de la campagne par l'équipe du laboratoire de biotechnologie de l'INRAT.



Une visite de la parcelle expérimentale « d'essai variétale de Figuiers » a été aussi réalisée pour étudier les possibilités de sa valorisation en coopération avec les chercheurs concernés.

Ressources Humaines

Une équipe très restreinte:

- Dalel Toumi Azouz : Ingénieur Général
- Olfa Mlayeh : Technicienne Principale
- Neila Mimouni : Secrétaire

Visibilité

- Adoption d'un « logo » pour le pôle
- Conception d'un site Web en coordination avec la DTTIC (taux d'avancement 90%)
- Publication de communiqués et de supports média sur le site Web de l'IRESA.
- Partage des comptes rendus et des rapports avec tous les partenaires.